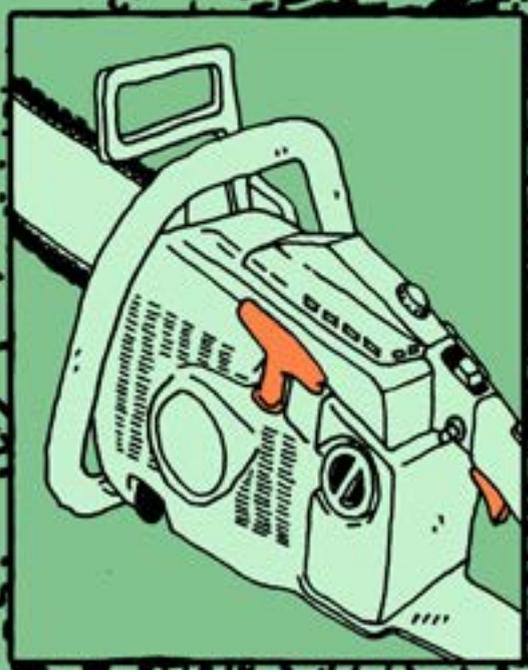
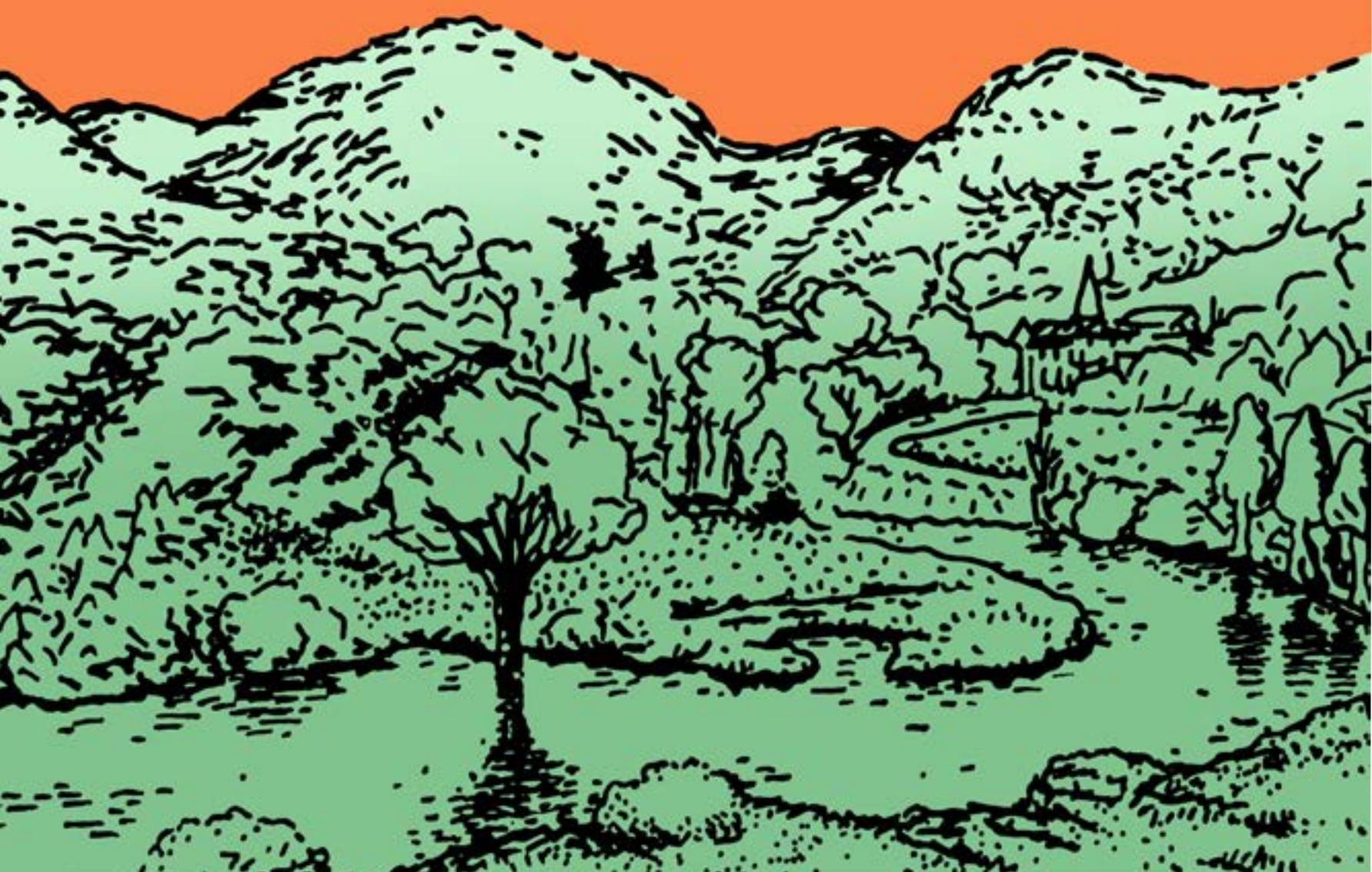


GRATUIT

SYNDICAT DE LA MONTAGNE LIMOSINE

LE JOURNAL

PRINTEMPS 2024
NUMÉRO TROIS



ÉDITO

Agir dans ou hors des conseils municipaux ? Dans deux ans auront lieu les prochaines élections municipales et la question se pose dans chaque commune : qui va s'y coller ?

Entre les personnes qui en ont très envie, celles qui aimeraient mais qui hésitent et celles qui pensent qu'elles seront plus efficaces et pertinentes en restant dans leurs associations ou leurs organisations (ce qu'il est convenu d'appeler la « société civile »), les points de vue peuvent être parfois divergents. On pourra lire dans nos pages « ça se discute », pages 12 et 13, deux appréciations différentes de la question, pourtant l'une comme l'autre tout à fait légitimes, d'autant qu'elles s'appuient sur des expériences concrètes.

Au Syndicat, pas de religion en la matière, si ce n'est que la plupart des personnes qui s'y retrouvent ne sont pas élues dans leur commune. La question en vérité mérite d'être relativisée. Ce qui importe avant toute chose c'est que chacun-chacune là où il est puisse apporter sa pierre à la construction d'un territoire vivant - dans les limites de la vision qu'on en défend bien sûr et dont nous avons résumé la nôtre dans les six perspectives que nous rappelons ci-contre.

Le Syndicat est assez souvent sollicité pour présenter ses actions dans la mesure où il est perçu comme une manière différente et originale d'incarner sur un territoire ce que certains appellent le « pouvoir habitant ». Récemment, c'est à Melle et à Grenoble que nous avons été invités par différents réseaux. Nos pages « Au-delà de la Montagne », pages 14 et 15, relaient ces rencontres.

Chaque fois on voit que l'action ne peut pas être pensée en solitaire et qu'il n'existe pas un seul moyen, ou une bonne façon, de faire de la politique. Le Syndicat en est une forme qui n'est ni exclusive, ni peut-être la meilleure, qui est loin d'être parfaite, mais qui a le mérite d'exister et d'avoir déjà pu faire bouger des lignes sur la Montagne limousine.

Les 12, 13 et 14 juillet, aura lieu le camp d'été du Syndicat. Ce serait une bonne occasion pour parler de tout cela, non ?

QUELLES PERSPECTIVES ?

1 Relocaliser l'usage des ressources du territoire : l'eau, l'énergie, la forêt, l'alimentation.

Se doter des moyens de soustraire aux logiques économiques la gestion et la distribution des ressources de base (régies municipales ou intercommunales, comités d'habitant-es, groupes de travail producteurs-ices-usager-es, réseaux de distribution locaux).

2 Permettre l'accès à la terre et au logement pour toutes et tous.

Créer des structures de rachat de terres en commun.
Faciliter les installations.
Appuyer la mise à disposition des biens vacants...

3 Défendre les infrastructures existantes, se doter des moyens et des services dont ce territoire a besoin

Défendre et renforcer ce qu'il reste de services publics sur le territoire en lien avec les travailleurs et travailleuses du rail, de la poste, de l'hôpital, de l'électricité et de l'éducation.

Appuyer toute démarche des habitant-es visant à se doter des infrastructures et des services communs dont ils et elles ont besoin (distribution des denrées, moyens de communication, énergie, santé, mobilité...).

4 S'organiser face aux violences du système, de l'économie et à l'arbitraire administratif : se défendre.

Maintenir une veille sociale et juridique sur la montagne pour briser l'isolement et réagir comme force collective.

5 Mettre en place un droit d'asile local : il n'y aura pas d'expulsion sur la montagne limousine.

Faire en sorte que nul ne soit forcé de quitter la montagne en raison de son origine, sa couleur, sa religion, son statut légal, son genre ou son orientation sexuelle.

Offrir abri et protection à toute personne dont la sûreté est mise en danger.

6 Mettre un terme, à notre échelle, à la destruction du vivant, des sols et des milieux de vie humains et non humains.

Mieux les connaître pour les protéger.
S'opposer à toute destruction irréversible, transmettre un territoire vivable et vivant

DES GROUPES THÉMATIQUES NAISSENT, TRAVAILLENT, S'INSCRIVENT DANS LA DURÉE, SE METTENT EN PAUSE SELON L'ACTUALITÉ, RENAISSENT. DE NOUVEAUX SE CRÉENT.

AVEC QUI ?

Toutes et tous les habitant-es qui le souhaitent, en lien avec toutes les expériences, tous les mouvements de par le monde qui œuvrent dans ce sens...

REJOIGNEZ-NOUS !

Contrairement aux apparences, le Syndicat de la Montagne n'est pas une grosse machine compliquée ! Par le Syndicat, nous essayons de nous regrouper en tant qu'habitant-es pour prendre part au territoire, protéger nos ressources et nos milieux, défendre nos besoins et les services publics existants, créer les conditions d'une vie meilleure, accueillir celles et ceux qui arrivent.

Et pour cela nous avons une organisation assez simple par groupes. Il en existe deux sortes : les groupes « actions » qui se mobilisent sur une thématique (exilé-es, mobilité, forêts, grand-âge, agriculture, foncière...) et les groupes « supports » qui les soutiennent (animation, finances, communication).

Les groupes fonctionnent de façon autonome, avec une fréquence de réunions ou d'actions

qui leur sont propres, mais tous les membres qui s'investissent activement sont invité-es à participer aux réunions « Intergroupes » qui se tiennent chaque trimestre. Nous organisons également des veillées et un camp d'été ouverts à tous-tes, pour présenter nos actions, échanger, débattre et réfléchir ensemble.

Tout cela de façon bénévole, avec une force qui n'est pas toujours à la hauteur de nos envies. Certains groupes sont en sommeil (eau, logement, mobilité), certains sujets, comme l'énergie, ne sont pas traités, et certains groupes ont besoin de nouvelles personnes.

Alors si vous vous voulez en savoir plus, si vous avez envie de participer, nous serons heureux-ses de vous rencontrer !

Merci d'écrire un mail à participer@syndicat-montagne.org

ENTRAIDE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Vous pouvez contacter le groupe d'entraide

- par téléphone/WhatsApp : 07 84 51 14 75
- par mail : groupejuridiquedelamontagne@riseup.net

sans rendez-vous de 9 h 30 à 12 heures à ses permanences du vendredi, (sous réserve d'imprévu) :

- le 1^{er} vendredi du mois à la Renouée (Gentioux - 23)
- le 2^e vendredi à la médiathèque de Royère-de-Vassivière (23)
- le 3^e vendredi au tiers lieu PIT à Tarnac (19)
- sur rendez-vous, le lundi à Cadet Roussel (Faux-la-Montagne - 23)



SOUTIEN FINANCIER

Ponctuellement ou tous les mois, votre soutien financier sera bienvenu quel que soit son montant. C'est aussi une manière très concrète de rejoindre le Syndicat et de participer à ses actions. C'est notamment grâce à ce soutien que nous pouvons confectionner ce journal et le distribuer gratuitement.

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SYNDICAT-MONTAGNE.ORG, RUBRIQUE SOUTENIR.

EXILÉ·ES

« ACCUEILLIR ICI »

Le projet avance à toute allure. Le groupe Exilé-es a choisi de demander à rejoindre le mouvement Emmaüs. Faisons le point.

Alors qu'une nouvelle loi « asile et immigration » s'annonce, les représentants d'Emmaüs dénoncent, dans une tribune au *Monde* du 1^{er} février, « l'essor de cette pensée raciste décomplexée » et nous encourageant : « Toutes et tous, prêtons main-forte aux nombreuses associations qui viennent en aide aux personnes exilées ». Le groupe Exilé-es a choisi de demander à rejoindre le mouvement Emmaüs pour offrir de meilleures conditions de vie et une meilleure protection aux personnes accueillies. Nous vous racontons où nous en sommes aujourd'hui, à la fin de l'hiver 2024.

OACAS, Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires

Les structures qui bénéficient de cet agrément peuvent accueillir toute personne, quelle que soit sa situation administrative et lui apporter une protection : elles s'engagent à offrir un hébergement digne, sous forme de vie commu-

nautaire, des activités solidaires, et à accompagner les personnes accueillies dans leurs démarches administratives, l'apprentissage du français, le soutien psychologique et la formation.

Les compagnes et compagnons – les compas¹ – reçoivent une « allocation communautaire » mensuelle d'environ 390 euros.

L'Association porteuse du projet : LE MAS de Peyrelevalade

Déjà engagée depuis 7 ans dans l'accueil des personnes exilé-es, l'association Montagne Accueil Solidarité (MAS) de Peyrelevalade, réunit des habitant-es de différentes communes, dont Faux-la-Montagne, Felletin, Gentioux et Tarnac.

Le MAS a désormais deux branches :

- la branche Accueil qui assure l'hébergement des personnes

¹ Nom donné aux compagnons et compagnes de la future communauté.

exilées et l'accompagnement de jeunes en formation, principalement au lycée des métiers du bâtiment de Felletin. Les personnes sont accueillies chez l'habitant-e ou à la Maison aux Volets Rouges, déjà acquise en 2017 dans le bourg de Tarnac.

- la nouvelle branche Communautaire qui s'occupe de la mise en place et du fonctionnement de la future communauté Emmaüs de la Montagne limousine.

Une nouvelle maison d'accueil

L'année a commencé avec une bonne nouvelle : tout début janvier, le MAS de Peyrelevalade a officiellement réalisé l'achat d'une maison dans le bourg de Tarnac, grâce aux dons de particuliers et du soutien financier de la fondation Abbé Pierre, du Fonds Riace, de la fondation de France et du Fonds de dotation la Solidaire.

À deux pas de la Maison aux Volets Rouges, l'endroit est prometteur : un grand jardin arboré, une maison lumineuse et spacieuse pouvant héberger des personnes seules ou en famille, des espaces de vie communautaire, et un niveau entier de 150 m² pour un atelier de conserverie. Le pavillon est un peu défraîchi et des aménagements sont nécessaires, c'est maintenant une phase de réflexions et de travaux qui s'annonce : plans, isolation, réfection de la plomberie et du chauffage. Nous sommes ravis de pouvoir déjà compter sur l'engagement de camarades apportant leur savoir-faire et leur énergie, une partie des travaux pourrait être aussi réalisée avec les compas eux-mêmes.

La future conserverie

Le rez-de-jardin sera dédié à une activité de conserverie qui contribuera à l'autonomie économique indispensable à toute communauté Emmaüs. Ce projet de conserverie avait été imaginé depuis quelques années par un groupe de travail du Syndicat, il a fusionné avec les travaux du groupe Exilé-es et est aujourd'hui porté par le MAS de

Peyrelevalade. Mené par une passionnée de conserves qui se forme à la mise en place de l'activité et à la fabrication, le projet s'est affiné au gré des différentes visites et recherches. Le projet que nous portons consiste à soutenir la production locale et sera accessible aux agricultrices et agriculteurs ainsi qu'aux particuliers. Nous souhaitons que cet atelier nous permette d'utiliser au mieux les ressources du territoire en comptant sur les cultures et le glanage.

D'autres activités en vue

Nous étudions d'autres possibilités d'activités pour parvenir à l'autonomie économique de l'OACAS. Une activité de traiteur pourrait proposer des plats à emporter ou livrés, confectionnerait des repas servis lors des nombreux événements et rencontres qui ont lieu sur la Montagne limousine. D'autres pistes sont encore à l'étude (maraîchage, pain, tofu, œufs).

Rejoindre Emmaüs

Nous avons choisi de demander à rejoindre le mouvement Emmaüs car nous en partageons les valeurs : Emmaüs revendique un accueil inconditionnel, sans distinction d'origine, et soutient quiconque en aurait le besoin, au sein d'une communauté. Rejoindre un réseau, c'est aussi pour nous l'occasion de faire des rencontres, de permettre des circulations entre des lieux de vie, et par là même, de se renforcer dans nos projets. C'est aussi la possibilité pour nous de participer à une action politique nationale de lutte contre la précarité, le mal-logement et les situations désastreuses des personnes exilées sur notre sol.

À divers endroits, des compagnons dénoncent mauvais traitements, exploitation, violences verbales et sexuelles et expulsions ciblées de la part de dirigeants de communautés Emmaüs. Ces communautés-là qui ont une grande indépendance et autonomie fonctionnent grâce à un système d'exploitation de la pauvreté et de la

précarité des personnes sans papier. Nous sommes évidemment contre ces agissements et soutenons toutes les personnes en lutte.

Néanmoins, grâce à des voyages et des rencontres, nous découvrons aussi la richesse et la diversité du mouvement. Des communautés situées en territoire rural nous inspirent, basées non pas sur le traditionnel bric-à-brac, mais sur des activités agricoles et alimentaires. L'idée est neuve et se diffuse au sein du réseau puisqu'une quarantaine de communautés ont aujourd'hui des activités agricoles visant l'autonomie et la qualité alimentaire.

Un processus en cours

Fin décembre nous avons reçu la visite de deux salarié-es d'Emmaüs France, le responsable national des branches communautaires, qui accompagne notre démarche, et la responsable de mission « agriculture et alimentation durable », pour nous conseiller sur nos projets agricoles.

Ils ont découvert un territoire riche et habité, pourvu d'une grande dynamique associative et d'une solidarité éprouvée. Ils ont pu voir aussi que le projet, bien qu'exigeant et complexe, regroupe beaucoup de personnes

très investies et déjà liées par une histoire commune d'accueil et de résistance.

Notre future communauté sera un lieu de rencontres et de solidarité qui apportera sa contribution à la vie du territoire, les compas partageront leurs différents savoir-faire, ainsi que les bénévoles, en participant à des activités locales, sportives, culturelles, et à l'organisation de festivités.

Le parcours pour intégrer Emmaüs suit son cours et nous espérons entrer prochainement en phase de probation, nous y mettons beaucoup d'énergie et d'enthousiasme! ■

NOTRE PARTICIPATION À LA CAMPAGNE « INDIGN'ACTION »



Photo Radio Vassivière

En ce début d'année Emmaüs lançait « indignaction », une campagne de mobilisation en guise d'anniversaire, 70 ans après l'hiver 1954 où l'abbé Pierre appelait à « l'insurrection de la bonté ». 70 ans de combats !

Dimanche 4 février, nous avons donc organisé une journée de rencontres à Tarnac, pour présenter notre projet. Dès 14 heures, environ 150 personnes, soutiens, curieux, élu-es, médias locaux, ont répondu à l'invitation et ont pu visiter la toute nouvelle maison. L'après-midi s'est poursuivie avec la projection du film HIVER 54 à la salle des fêtes et un goûter offert par les bénévoles du MAS.

« On aurait beau installer des barbelés et des gardes aux frontières, on ne parviendra pas à empêcher les gens de passer. Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire où la pression de la vie ne l'ait emporté. Ou bien l'on cherche des solutions raisonnées, mesurées, ou bien il faudra refouler les gens aux frontières à la mitrailleuse, et les contraindre à rester chez eux en menaçant de les bombarder. De telles violences seraient non seulement insupportables, mais elles ne feraient qu'engendrer un terrorisme épouvantable à l'échelle de la planète. N'attendons pas que les peuples les plus pauvres soient désespérés, tendons leur la main, partageons. »

Abbé Pierre, 1999

AIDER, SOUTENIR, DEVENIR BÉNÉVOLE ?

Pour devenir membre de l'association et pour soutenir financièrement : helloasso.com/associations/montagne-accueil-solidarite-de-Peyrelevalade

MEMBRE SIMPLE

Vous serez tenu au courant des avancées du projet via une lettre d'informations trimestrielle, vous y retrouverez aussi l'agenda des activités ponctuelles de l'association auxquelles vous pourrez vous joindre (conserverie, traiteur, glanages et récoltes, aides aux transports, organisation de moments communautaires ou de soutien, et autres moments festifs.)

MEMBRE ACTIF

Vous vous engagez à donner de votre temps régulièrement à l'organisation

et au bon fonctionnement de l'association, dans la branche accueil et/ou dans la branche communautaire (merci de le préciser lors de votre adhésion).

DONS

Depuis sa création, l'association vit grâce aux dons de particuliers. Vous pouvez faire un don (unique ou mensuel) même d'une petite somme (vos dons sont défiscalisables à 66 %).

CHANTIERS DE LA MAISON COMMUNAUTAIRE

Vous avez des compétences en travaux ? Vous n'en avez pas mais souhaitez aider aux chantiers participatifs ?

Contactez-nous :

lemaspeyrelevalade@riseup.net

FORÊTS

MÉGAPROJETS CONTRE LA FORÊT, LES DÉBATS

L'avenir de la forêt préoccupe les habitant·es du Limousin qui constatent que, déjà ravagée par les coupes rases, elle semble maintenant prise en étau entre deux mégaprojets.

Le 28 janvier à Guéret, le groupe Forêt du Syndicat, avec le soutien de Canopée Forêts vivantes, a réuni près de 500 personnes sur le thème « La forêt face au projet d'usine de granulés Biosyl ». Le 10 février, c'est le collectif Méga Scierie Non Merci qui a fait salle comble à Rosiers d'Égletons, avec un débat intitulé « Piveteau-Farges, cadeau ou fardeau? ».

Une logique extractiviste

Lorsque l'entreprise Piveteau-Farges veut faire de la scierie d'Égletons la première scierie de France, ou lorsque Biosyl cherche à ouvrir à Guéret une unité de fabrication de pellets à base de feuillus, l'objectif est le même : s'implanter « au plus près de la ressource ». Pour ces industriels, le raisonnement est simple, le Limousin, avec ses 575 000 hectares de surfaces boisées, est un véritable « gisement » (sic).

L'arrivée en Limousin de ces deux entreprises obéit à une logique que l'on ne connaît que trop bien : identification d'un site favo-

nable à l'activité industrielle, implantation d'une usine, rentabilité garantie jusqu'à ce que la manne s'épuise et que l'on aille plus loin chercher de quoi engranger de nouveaux profits. Les mégaprojets, qu'ils soient pétroliers, miniers ou ici forestiers ont tous pour effet de prélever une « ressource » considérée sous son seul potentiel d'enrichissement financier.

Création ou perte d'emplois?

La question de l'emploi est régulièrement mise en avant par des élu·es à qui l'on fait miroiter un potentiel développement économique assorti de promesses d'embauches. Pour faire passer le dossier, on garantit des emplois dont le nombre annoncé ne sera jamais contrôlé, on parle de l'attractivité de la région, et quelques décennies plus tard, quand le gisement est totalement vidé de ses derniers produits exploitables, on ferme et on laisse un paysage désolé et des villes mortes qui ont tout perdu, leur attrait touristique et leurs derniers emplois.

Mais pour les entreprises locales,

papeteries, menuiseries, pour les petites scieries qui disparaissent à une vitesse vertigineuse¹, combien de pertes d'emplois, de clientèle aussi, faute de pouvoir s'approvisionner auprès d'une filière forestière réorganisée en industrie du bois, qui met à mal leur activité sans fournir aux habitant·es le moindre service adapté?

Logique financière et argumentaire mensonger

L'environnement, la préservation de l'eau et des sols ne pèsent pas lourd dans la balance pour la majorité des entreprises du secteur qui sont dans une logique purement financière favorisée par le plan France Relance, un plan que le lobbying exercé par les industriels de la filière bois a réussi à imposer et qui se base sur le prétendu dépérissement de nos forêts dû au changement climatique.

C'est avec cet argument fallacieux que la coopérative Unisylva, actionnaire de Biosyl, démarché les propriétaires pour promouvoir des coupes rases inévitablement suivies de plantations de résineux. Or, la forêt limousine

1 L'Observatoire des Métiers de la Scierie enregistre une perte de 1 100 scieries par décennie depuis 1980

se porte bien, c'est ce qu'a montré récemment un rapport scientifique² et surtout, n'oublions pas que « 85 % de notre eau vient du massif forestier »³

Pour une filière locale et raisonnée

Nous le répétons, nous ne sommes pas contre l'exploitation de la forêt. Nous sommes pour la production de pellets lorsqu'elle utilise des co-produits de scieries, et nous sommes pour les petites scieries locales qui peuvent satisfaire la demande pour la construction et l'aménagement de nos maisons.

Il faut cesser de renvoyer dos à dos économie et écologie : des propriétaires forestiers, engagé·es dans une exploitation en sylviculture mélangée à couvert continu parviennent à développer une activité financièrement rentable sur le long terme, avec un mode de gestion qui respecte les rythmes de la forêt, protège la flore et la faune et préserve nos paysages. ■

2 Inventaire forestier réalisé en 2022 par l'IGN (Institut Géographique National)

3 Rapport de 2014 sur la charte forestière du pays de Guéret (Office National des Forêts)

ASSEMBLÉE POUR DES FORÊTS VIVANTES

L'Assemblée pour des Forêts Vivantes se tiendra du jeudi 27 au dimanche 30 juin 2024 sur le Plateau de Millevaches et accueillera des associations, des professionnel·es et des collectifs locaux et nationaux. Ce moment de rencontre et d'organisation sera rythmé par des ateliers, des conférences, des débats et autres animations.

Ces temps de travail nous permettront de partager nos expériences de mobilisation et de croiser nos compétences et savoirs, afin de structurer et de renforcer le mouvement de défense des forêts en France.

La hausse importante de la demande en bois, sous couvert de

transition écologique et énergétique, couplée à la mondialisation et à la recherche de la rentabilité et de la compétitivité, exerce une pression importante sur les forêts françaises et partout dans le monde.

Nous profiterons de cet événement pour établir un lien avec les forêts primaires, puisque nous aborderons le sujet de la forêt guyanaise et de son exploitation. Pour cela, des chefs coutumiers de Guyane seront présents pour représenter leur territoire et partager leurs constats.

Nous tâcherons également d'anticiper les nouvelles menaces qui pèsent sur les forêts : centrales à

biomasse, photovoltaïque, compensation carbone, bio-carburant, méga-industries, corporatisme...

Enfin, pour aborder ensemble l'avenir avec des propositions et des actions en faveur de la forêt et des personnes qui en bénéficient, il sera question des communs forestiers, de la forêt publique, de l'évolution du droit et de la réglementation, des pratiques alternatives et de ce que pourrait être une filière bois respectueuse et durable.

La journée du 30 juin (voir p. 16), ouverte au public, pédagogique et festive, aura pour but de mettre en lumière les problématiques rencontrées sur notre territoire, à savoir : destruction des

milieux naturels, industrialisation des forêts et pratiques écologiques telles que malforestation, monocultures, coupes rases, dessouchage, émergence de projets tels que l'extension de la méga-scierie Piveteau-Farges à Égletons ou encore l'installation d'une méga-usine à pellets BIOSYL à Guéret. ■

Rendez-vous le 30 juin

Seule la journée du 30 juin sera ouverte au public, et au plus grand nombre ! Les informations sur cette journée sont à venir sur le site megascierienonmerci.org et sur le site du Syndicat.

UNE LIGNE ROUGE - UN AN APRÈS



Le Bois du Chat, c'est l'histoire d'une ligne rouge en forêt. Un an après : la mobilisation aura permis d'arrêter d'une coupe rase et d'obtenir un droit d'accès au volet environnemental d'un plan de gestion. C'est beau.

LA FORÊT, C'EST LEUR MÉTIER, ILS EN PARLENT

Propos recueillis lors des débats sur Biosyl et Piveteau-Farges

H, forestier

Notre travail de forestier consiste à fournir du bois de qualité, du bois d'œuvre, mais la plus-value est désormais du côté de l'industrie. L'industrie utilise du bois d'une qualité de moins en moins bonne, mais développe des méthodes de fabrication de plus en plus sophistiquées, dont elle détient les brevets, et le forestier perd la marge sur le produit de son travail.

C, bûcheron

Nous étions salariés des exploitants, et un jour, ils nous ont dit « mettez-vous à votre compte, achetez des machines, votre travail sera plus facile et mieux rémunéré... ». Or voilà 40 ans que nos prix n'ont pas été augmentés, et nous avons maintenant toutes les charges pour nous, c'est du salariat déguisé. Et il y a les emprunts des machines à payer : un débardeur, c'est 12 000 € par mois, on est dans une filière, on est obligé de continuer, mais on

fait un travail qu'on n'a pas envie de faire.

V, agent de l'Office Français de la Biodiversité

Nous apprenons le vendredi 26 janvier que l'OFB vient de passer sous la tutelle des préfets. Le lendemain, la préfecture nous interdit de faire les contrôles prévus ce week-end. Le budget de l'OFB est considérable, 640 millions, qui ne sert qu'à faire de la communication. Déjà, sur 3 000 agents dont 1 500 seulement sont assermentés, nous ne faisons que deux interventions par an, nous subissons des pressions terribles, il y a de plus en plus de suicides chez les agents de l'OFB, et là, ça va être pire.

P, technicien de l'Office National des Forêts

Il semble évident qu'avec l'arrivée de nouveaux opérateurs, la pression sur les massifs feuillus va sérieusement augmenter. Pour ma part, l'usine Biosyl n'est pas

le cœur du problème, un abandon du projet ne changera rien, tant que nous n'avons pas de contraintes fortes pour limiter les coupes rases sur le territoire, mais bien entendu le reste de la filière n'y est absolument pas favorable et leur lobbying est puissant.

L, forestier

Le bois est une ressource renouvelable à condition qu'on respecte son rythme, celui de son renouvellement. Actuellement, on perd du volume forestier, le taux de prélèvement est devenu supérieur à son accroissement.

F, charpentier

Avant, on coupait le bois en hiver, puis on le séchait, le bois coupé en été n'était pas aussi bon. On avait du bois de qualité, et on pouvait dire d'où il provenait. Les gens posaient la question, il vient d'où, quand a-t-il été coupé, ils étaient fiers d'utiliser du bois d'autour de chez eux ! ■

SE RASSEMBLER POUR DÉFENDRE NOS FORÊTS

Entre constat amer de la multiplication des coupes rases et nouvelles inquiétudes face aux mégaprojets contre la forêt, les associations et collectifs du Limousin ont décidé de s'unir pour coordonner leurs actions et partager leurs expériences de terrain.

Deux réunions ont déjà eu lieu depuis le début de l'année, avec la participation de membres d'une trentaine de collectifs, dans lesquels on retrouve aussi bien des associations engagées de longue date dans la défense de la forêt et de la biodiversité que des groupements forestiers et des professionnel·les de la filière bois qui œuvrent pour une sylviculture mélangée à couvert continu.

En voici la liste :

Forêt Debout, Groupe Forêt du Syndicat de la Montagne limousine, Nos Bois pour Demain, Groupement Forestier de la Parisette, Collectif Forêts SyVa, L'Aubraie, Groupement Forestier du Mont Buchoux, Méga-scierie Non-Merci, France Nature Environnement 23, Limousin Nature Environnement, Écoute l'Arbre et la Feuille, SOS Forêt Dordogne, Comité Local des Soulèvements de la Terre 23, Les Mouvements du Thaurion, Alliance Écologique et Sociale 23, Haut Les Cimes, Le Comité de Défense du Bois du Chat, Auprès de Nos Arbres, Les Tisserands, Canopée Forêts Vivantes, Stop Mines 23, Carduelis, Le Battement d'aile, Le Baron Perché, LPO Limousin, ASLGF Sud Est Creusois, Gabbr'O Forêt Epagne, SNUPFEN Limousin, Aux Arbres Déchaînés, Forêt en Vie (Fonds de dotation), Réseau Alternative Forestière...

Au programme de cette coordination : actions de sensibilisation, rencontres avec des propriétaires, rendez-vous avec les élu·es et les pouvoirs publics, démarches juridiques, organisation d'événements...

Pour rester informé·es, vous pouvez vous inscrire à la newsletter du groupe forêt sur le site du Syndicat : <https://syndicat-montagne.org/foret/>

LOGEMENT

HABITAT LÉGER. UN DANGER À NOS PORTES ?

1 cabane, 2 yourtes, 3 caravanes, 4 tiny-houses, on n'a plus assez de doigts pour les compter ! Une véritable invasion en Limousin ?

À en croire les pouvoirs publics¹, nous sommes menacés par un grave phénomène qui requiert la plus grande attention des services de l'État : les habitats pourraient être massivement moins impactants sur l'environnement, moins gourmands en ressources, plus économes en énergie, moins coûteux. Que d'idées saugrenues et déconnectées des enjeux modernes ! Sous prétexte de protéger la nature, la lutte contre la « cabanisation » devient une grande cause régionale. On n'est pas à une contradiction près...

Un avenir radieux pour nos campagnes



Photo E.M.

Sans tomber dans le populisme comme certain-es élu-es qui dénoncent haut et fort la mise en place du ZAN (Zéro Artificialisation Nette), il est questionnable de voir l'État empêcher et décourager l'installation d'habitats légers et dans le même temps donner extrêmement peu de moyens pour la rénovation du bâti ancien de nos bourgs. Quelle voie cela

trace-t-il pour nos territoires ? N'existe-t-il pas une articulation entre rénovation et construction raisonnée et raisonnable d'habitat respectueux de l'environnement permettant d'accueillir et d'héberger dignement ?

La chasse aux pauvres

Disons-le également, la lutte contre la « cabanisation » est une manière déguisée de chasser deux catégories de population qui s'entremêlent parfois mais qui n'ont pas vraiment grâce aux yeux des

pouvoirs publics : les alternatifs et les précaires. Il serait louable de vouloir posséder son logement à partir du moment où on s'endette et où on fait tourner la bétonnière mais si on trouve une alternative abordable et bien souvent peu gourmande en matériaux et finance, c'est une autre histoire...

Déshumanisation

Rappelons quand même que l'on parle d'habitats, de lieux de vie de personnes, qui les ont souvent elles-mêmes construits, ce

n'est pas anodin d'expulser des personnes de chez elles dans un contexte de paupérisation généralisée et cela ne peut pas amener un débat serein. « Viens, sois raisonnable, on va parler calmement de détruire ta maison ». Ne peut-on pas proposer une approche un peu plus empathique et trouver des compromis ?

D'autres approches sont possibles

Des élu-es et habitant-es préfèrent réfléchir à intégrer l'habitat léger comme une composante pleine et entière de l'avenir de nos territoires et cherchent à trouver la bonne dose de compromis entre les différentes aspirations. L'habitat léger peut apporter des réponses à des questions comme la problématique du logement des nouveaux paysans, le droit au logement, la sobriété... C'est bien plus une chance qu'un problème. ■

Vous pouvez participer aux réflexions et aux travaux du groupe logement en écrivant à logement@syndicat-montagne.org

¹ Voir la charte de lutte contre la cabanisation de la préfecture de Corrèze ou les rappels aux mairies de la préfecture de Creuse l'an passé sur les questions d'habitat léger.

LOGEMENTS COMMUNAUX

On peut effectivement faire le choix de vivre en habitat léger, apprécier le charme et l'originalité des yourtes, se passer du confort d'une « vraie maison ». Mais reconnaissons que ces choix sont parfois des choix par défaut et qu'on fait bien souvent contre mauvaise fortune bon cœur : si l'on pouvait louer des appartements et maisons bon marché dans les bourgs et villages, on ne serait peut-être pas si triste de rater les joies des hivers en caravane sur le Plateau de Millevaches, les draps éternellement humides, les feux impossibles à allumer faute du moindre morceau de papier sec et les champignons qui poussent... dans les placards. Un « choix » parfois donc un peu amer,

surtout au regard des volets clos des logements communaux de certains bourgs. Oui, cela est surprenant, mais malgré une demande certaine de logements locatifs sur la Montagne limousine, bien des logements communaux sont vides, parfois depuis des années ! Mauvais état du bâti ? Coût trop élevé des travaux pour les municipalités ? Frilosité à accueillir ? Comment expliquer une telle situation ? Et en tant que Syndicat d'habitant-es du territoire : comment transformer cette situation et nous organiser pour rendre accessibles les logements publics de nos communes ? Un chantier à mettre en œuvre !

AGRICULTURE

TERRES EN VUE !

La question est cruciale : soutenir les installations paysannes et contrer la déprise annoncée des terres agricoles liée aux nombreux départs à la retraite à venir, empêcher l'accaparement projeté par la finance et l'industrie. Tour d'horizon des dynamiques à l'œuvre au sein du groupe Foncière du Syndicat.

Actif depuis presque un an maintenant, le groupe Foncière se réunit tous les mois afin de constituer une structure ayant la capacité de racheter des terres et sécuriser leur usage agricole. Les actions menées se déclinent en plusieurs groupes de travail. Certains se concentrent sur la création de lien avec des réseaux institutionnels déjà existants (PNR, Terre de Liens, SAFER...). D'autres se consacrent à faire connaître l'initiative et engager les citoyen-nes dans la veille foncière, il peut s'agir de terres actuellement disponibles ou d'exploitations agricoles qui seront bientôt mises en vente. Ces groupes sont rejoignables par toutes celles et ceux qui voudraient contribuer à ces réflexions et leur application concrète.

Accompagner, accueillir, essayer

Une initiative du territoire se (re) lance pour que puissent s'épanouir des vocations agricoles et donner une chance de commencer en douceur : l'association d'espace-test agricole « Paysan dès Demain ». Active en Limousin entre 2014 et 2017¹, cette association a permis à de nombreuses personnes désireuses de devenir paysan-nes de travailler pendant 1 à 3 ans sur des fermes d'accueil ou chez eux dans un cadre accompagné, avant de s'installer pour de bon. Le parcours d'accompagnement offrait la

¹ On peut en voir la mémoire sur le site paysandesdemain.wordpress.com



possibilité de se tester « grandeur nature » sans engager de trop gros investissements ni se lancer dans les innombrables procédures administratives inhérentes à la création d'une entreprise agricole.

La mise en pause de cette association a laissé un vide. Parrainée par l'association d'espace-test charentais « champs du partage », la structure limousine sort aujourd'hui de dormance et bourgeoise de nouveau, elle pourra bénéficier en 2024 des financements pour accompagner jusqu'à 8 porteurs et porteuses de projets.

D'un syndicat à un autre, des alliances qui se nouent

Au sein de la Confédération Paysanne existent les « groupes jeunes », ce sont des espaces ouverts aux personnes proches du syndicat agricole et de ses orientations politiques. Que vous soyez déjà installés, porteurs et porteuses de projet d'installation ou en réflexion, ou que vous souhaitiez tout simplement soutenir la dynamique locale de la Confédération Paysanne, vous pouvez participer aux rencontres du groupe jeunes.

Depuis 5 ans, le groupe jeunes du Limousin se réunit chaque hiver le temps d'un week-end de formation politique. Au cours des années passées ont été abordés les questions de l'accès au foncier, du rapport à la technique dans le monde agricole, ou encore les enjeux de souveraineté alimentaire autour du projet d'une sécurité sociale de l'alimentation. Lors des rencontres de cette année, qui se sont déroulées à Nedde, nous avons travaillé à la mise en place d'actions concrètes pour nous renforcer à l'échelle de nos départements, du Limousin, et plus largement sur le plan national.

Le groupe jeunes, c'est aussi l'occasion de nous rencontrer entre (futur-es) paysan-nes, de partager nos doutes et nos appréhensions, nos désirs et nos projets, nos colères et nos luttes aussi, de nous organiser, mener des actions ensemble, faire la fête et partager les produits de nos fermes.

Apéros paysans

Dans le contexte actuel, il nous apparaît que la tendance est plutôt à l'isolement dans le monde agri-

cole : que les difficultés peuvent nous amener à nous renfermer sur nous-même, plutôt qu'à les partager avec d'autres, qu'il y a un manque de connaissance entre les différentes générations d'agriculteurs-trices, comme entre celles et ceux qui pratiquent depuis longtemps et les autres qui découvrent la terre... Cela explique en partie la difficulté des transmissions des fermes.

L'idée d'organiser des apéros-paysan est de proposer aux personnes du monde agricole (paysan-es en activité, retraité-es, salarié-es, personnes en recherche de terres...) de se retrouver pour un moment simple, informel et convivial, de permettre à des cédant-es de rencontrer des jeunes qui veulent s'installer, et de susciter l'entraide. L'occasion aussi de partager notre projet de foncière pour la Montagne Limousine. ■

*Des questions ?
Envie de nous rencontrer ?
fonciere@syndicat-montagne.org*

GRAND ÂGE

VIEILLIR AUTREMENT, UNE DYNAMIQUE ÉMERGE

Lors de la dernière veillée du Syndicat à Gentioux-Pigerolles, nous avons rencontré le groupe Grand-âge ainsi que l'association L'Arbre qui porte un projet de maison d'accompagnement à orientation palliative. Récit de ces initiatives qui pensent « la vie jusqu'à la fin » et non la « fin de vie » !

Dans quelles conditions vit-on les dernières années de sa vie sur le Plateau? Qu'est-ce qui nous manque, ici, pour mieux vivre cette étape du très grand âge? Comment le système de société dans lequel nous vivons pense et organise la vie des personnes âgées? Comment nous projetons-nous, quel que soit notre âge, dans l'expérience de vieillir, de changer de génération? Voilà les questions qui ont rassemblé différents habitant-es depuis juillet au sein du groupe Grand-âge du Syndicat. « Nous avons entre 32 ans et 71 ans. Nous sommes à la croisée entre un groupe d'action et un groupe de parole. Notre but: unir nos problématiques individuelles en une dynamique collective sur le territoire », présente Céline, l'une des membres, qui travaille en outre comme auxiliaire de vie. La richesse du groupe, c'est aussi sa mixité entre habitant-es et professionnel-les de l'aide à domicile. Parmi leurs premières envies: ouvrir l'imaginaire des alternatives à l'Ephad, en se demandant par exemple « quand je serai âgé-e, est-ce que je m'imagine habiter avec d'autres personnes? » « Aurais-je envie d'être accueilli dans une famille? » etc.

Un événement autour du grand-âge

A côté de ces discussions à bâtons rompus, émaillées de par-

tages d'expériences personnelles, le groupe Grand-âge souhaite agir concrètement. Des membres se sont ainsi rendus au « *Contre-salon des vieux et des vieilles* » à Paris. Les organisatrices de cet événement, se sentant dépossédées du contrôle de leur fin de vie, souhaitent peser sur les politiques qui les concernent directement. Un moment stimulant pour la petite délégation qui a entendu les témoignages de personnes de plus de 80 ans et découvert leurs revendications, qui vont du désir de pouvoir continuer à travailler -pour celles et ceux qui ont une profession intellectuelle valorisante-, au droit à l'euthanasie en passant par la lutte contre les méga-Ephads.

Le groupe Grand-âge est aussi en lien avec Blandine Destreanu, sociologue de la protection sociale, de l'assistance et de l'action sociale en Amérique latine et dans le monde arabe. Elle a notamment travaillé sur les révolutionnaires âgé-es à Cuba et s'intéresse actuellement aux alternatives rurales. Le groupe organise sa venue lors d'un événement qui se tiendra les 27 et 28 avril. À cette occasion, différents ateliers et conférences seront proposées sur le territoire. Pour connaître les anticipations et les envies des habitant-es de la Montagne limousine, le groupe pense également lancer une enquête sous la forme d'un questionnaire. « Ce qui nous intéresse, c'est d'aborder le grand-âge de façon située, ici, sur notre territoire, pas de façon générale ». Enfin le groupe aimerait aussi travailler sur les directives anticipées, cette déclaration qui rassemble les volontés sur les soins à la fin de sa vie.

Un projet de maison palliative

C'est un travail complémentaire à celui de l'association L'Arbre, à Eymoutiers, qui porte le projet d'une maison d'accompagnement à orientation palliative. La culture palliative regroupe les soins et



Photo SML

les actions visant à améliorer le confort et le bien-être des patients atteints de maladies graves dont on ne peut guérir (soulager les douleurs physiques et souffrances psychologiques). « Nous pouvons être acteur-trices de la vie jusqu'à la fin », défend Johan, l'un des initiateurs de ce projet entamé en 2017. Pour lui, la période juste avant la mort est comparable à la période prénatale, « comme les fœtus, les personnes en fin de vie ont une sensibilité aux sons, à la lumière... Il faut les accompagner pour éviter la dépression, le ballotage d'établissements en établissements et la mort à l'hôpital, que la majorité des patients ne souhaitent pas... »

Ni maison ni hôpital, la maison que préfigure l'Arbre sera un lieu d'accompagnement pour coordonner, sans blouses blanches ni

hiérarchie, les savoir-faire, les sensibilités, les légitimités de toutes les personnes impliquées, professionnel-les, voisin-es, bénévoles. Un groupe de membres de l'Arbre travaille sur le modèle d'un habitat partagé accompagné. « Quand la fin de vie se passe bien, c'est quand le voisinage et l'entourage s'organise ensemble, dans une forme de sororité – ce sont souvent des femmes. Nous nous inspirons de ces formes autonomes. » En 2023, l'association bute encore sur divers verrous réglementaires, notamment parce que son projet s'inscrit dans les interstices des nombreuses administrations concernées.

Le travail est long, lent, mais prometteur. Car, comme le dit Johan, « il y a une formidable dynamique ici sur ces questions »,

entre le Groupe Psy, qui organise le soutien émotionnel et matériel; le groupe Grand-âge; le réseau de soignants MilleSoins; les auxiliaires de vie qui s'organisent ensemble pour avoir plus de souplesse sur leur emploi du temps et pouvoir poser des congés; l'association Par la racine qui interroge la mort et les funérailles...

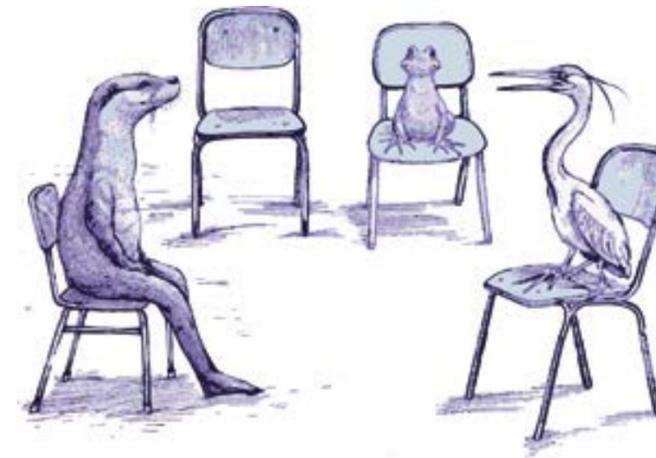
Se réapproprier la fin de vie, en lien avec les institutions

« Les alternatives, c'est bien, mais il y a aussi un enjeu à se battre pour que les institutions ne s'effondrent pas. En ce moment, il y a une mobilisation pour le maintien du petit Ephad de La Courtine, géré par le CH d'Aubusson », annonce un participant. Pour Loïc, du Groupe Psy, « notre connaissance intime du territoire et de ses habitants nous permet de monter ici des innovations sociales puissantes. Certaines, ensuite, s'institutionnalisent, quand d'autres projets alternatifs émergent... Au Groupe Psy, nous ne pouvons faire sans les hôpitaux psychiatriques. Nous avons besoin des institutions et sommes en train de tisser des liens avec elles. » Un autre participant renchérit: « le Syndicat a cette force de créer du lien entre les initiatives citoyennes, et entre ces initiatives et les institutions. »

La discussion a aussi montré à quel point nous ne nous sentons pas concerné-es par la fin de vie avant d'y être confronté-es. « Cette soirée m'amène à me poser des questions que je ne m'étais jamais posées », témoigne une participante. Penser sa vie ou celle de ses proches lorsque l'on ne pourra plus être complètement autonome, penser à la façon dont nous souhaitons mourir, regarder la vieillesse en face, c'est ce que nous permettent ces initiatives. Comme le résume une participante: « tout un mouvement nous a permis de nous réapproprier la naissance, il est temps maintenant de se réapproprier la vie à la fin, la mort, nos morts ». ■

EAU

UN PARLEMENT DE CREUSE ?



Une rivière peut-elle être considérée comme une personne (morale) qui mérite qu'on la défende et la protège ?

C'est le pari audacieux que les promoteurs du Parlement de Loire ont lancé depuis quelques années autour du plus grand fleuve de France. L'idée a fait des petits et, à l'initiative de La Ligue de l'enseignement de l'Indre, a eu lieu à Argenton-sur-Creuse, le 12 février dernier, une journée pour créer un « collectif pour la rivière Creuse et ses habitants ». Trois personnes du Syndicat représentaient ainsi les sources de la rivière auprès d'une cinquantaine de participants venus de tout le bassin versant de la rivière.

MOBILITÉ

LA HAUTE-CORRÈZE VEUT DU CONCRET

Animé par la Fabrique à initiatives de la Corrèze, un travail a été entamé en Haute-Corrèze sur la question de la mobilité. Avec plusieurs communautés de communes, le parc naturel régional et d'autres acteurs locaux, le Syndicat est associé à cette réflexion qui vise à proposer des solutions concrètes que la Fabrique pour-

L'approche par « bassin versant », semblable à celle que nous avons adoptée en juin 2021 avec la Fête dans le chevelu de la Vienne, a l'intérêt d'une cohérence qui traverse les limites administratives et oblige à avoir une vue globale sur la qualité de l'écosystème de l'eau et sur l'usage de cette ressource. Le président de la Commission locale de l'eau du bassin de la Creuse a pu présenter les préconisations de cette commission qui va jusqu'à prévoir, en ces temps de pénurie récurrente de la ressource en eau, des quotas selon les usages. ■

RÉTORSIONS DE L'ÉTAT LES ASSOCIATIONS SE MOBILISENT

Face à des suppressions de subventions pour des raisons qui sentent fort le désaccord politique, des associations du Plateau, à l'initiative du collectif Associations-nous, ont décidé de réagir. Elles vont faire connaître toutes les rétorsions dont elles peuvent être victimes et partager des moyens de défense: médiatisation, recours judiciaire, manifestations, etc. Parmi ces actions, a été entreprise une saisine du Haut conseil à la vie associative (HCVA), instance de conseil placée auprès du Premier ministre, afin qu'il émette un avis sur toutes les atteintes aux libertés associatives dont les associations peuvent ici et ailleurs être témoins ou victimes.

Quand le Contrat d'engagement républicain dérive

Dans cette saisine, en cours de réalisation, il est demandé au HCVA de donner un avis sur les dérives du Contrat d'engagement républicain (CER) utilisé par plusieurs préfetures pour pénaliser ou menacer des associations. Il lui est également demandé de rechercher les moyens d'une plus grande transparence des décisions de l'Etat et d'empêcher les rétorsions sournoises, menées en sous-main, sous de faux prétextes (ou même sans prétexte) contre les associations qui n'ont pas l'heur de lui plaire.

Pour que cette saisine soit recevable par le HCVA, il faut qu'elle soit déposée par au moins 100 associations, venues d'au moins trois régions, et ayant toutes un « objet statutaire comparable ». Les initiateurs de la démarche mobilisent donc des associations dont l'objet est soit l'éducation populaire soit l'information et la communication. Dès qu'auront été obtenues les 100 signatures d'un de ces deux réseaux, la demande de saisine sera adressée au HCVA. Les avis de celui-ci n'étant que consultatifs, il est peu probable qu'il ait des conséquences effectives sur la politique de gouvernement. Mais il constituera une pièce supplémentaire dans la défense des associations, bien décidées à ne pas se laisser faire sans réagir. ■

PARTICIPATION DES HABITANT·ES

LA COMMUNE EST-ELLE LA BONNE ÉCHELLE ?

Dans *Le Populaire du Centre* du 2 décembre 2023, un article fait dire à deux représentantes du Syndicat de la Montagne limousine que « les collectivités sont surtout là pour gérer, mais pas pour porter les projets. »

Ce cliché selon lequel « les élus » ne servent à rien – qui ne reflète du reste pas l'avis du Syndicat – a fait réagir Nicolas Derieux maire de Saint-Martin-Château. Il défend, à partir de l'exemple de sa commune, l'importance de l'action communale.

De son côté, Benjamin Rosoux qui fut conseiller municipal à Tarnac de 2014 à 2020, montre les limites rencontrées lorsque l'équipe municipale ne partage pas la même vision de son rôle ou ne porte pas le même projet.

La réaction de Nicolas Derieux, maire de Saint-Martin-Château

« En 2014, à l'occasion des élections municipales, plusieurs dizaines d'habitants du Plateau de Millevaches (on en compte plus de 200 un dimanche de janvier 2014 à La Villedieu) se réunirent régulièrement pour rédiger la plateforme de la Montagne limousine : « Des habitants de toute la Montagne (...) faisant le pari que le démantèlement en cours de la commune administrative ne signait en rien la mort de la commune comme échelle par excellence de la participation politique et de l'auto-organisation entre les gens ; comme échelle où se construit une expérience partagée (...) les élections municipales n'étaient pas le pire moment pour le faire, même si leurs propositions n'ont pas vocation à s'oublier aussitôt les isolements et les urnes remisés. »

Il fut ainsi demandé aux personnes se présentant aux municipales de se positionner quant à la dite plateforme, afin de « repolitisier » ces élections. À Saint-Martin-Château, une liste ouverte était en cours de composition, sans tête de liste affichée mais j'avais exprimé mon souhait de candidater comme maire, ainsi qu'une autre personne de la liste. Les onze membres de la liste décidèrent à l'unanimité de souscrire intégralement à la plateforme. Et nous fûmes élus en mars 2014.

Assemblées d'habitants

Encore aujourd'hui, de nombreuses délibérations prises par le conseil municipal sont inspirées de la plateforme de la Montagne limousine. Elles émanent souvent des projets issus des assemblées des habitants qui se ré-

unissent 3 à 4 fois par an depuis 10 ans. Aujourd'hui encore, ces assemblées réunissent entre 40 et 60 personnes sur les 150 que compte officiellement Saint-Martin-Château. Ainsi en 2014, suite à des discussions, nous avons voulu stopper certaines pratiques forestières désastreuses. L'idée était de demander une caution et un état des lieux avant tout chantier forestier. Malgré de nombreuses sollicitations auprès des élus qui avaient souscrit à la plateforme, nous n'avons été suivis par personne, certaines communes prétendant que tout se passait bien chez elles (sic). Et après une bataille judiciaire contre la préfecture de la Creuse, les syndicats d'exploitants et les syndicats de propriétaires, nous avons perdu à la Cour d'Appel de Bordeaux. Perdu judiciairement et financièrement, mais pas dans les rapports avec l'industrie de la forêt. Depuis, les choses ont évolué, les exploitants se sentent moins libres de faire ce qu'ils veulent ; nous avons réussi à entamer un dialogue.

Suite à plusieurs autres assemblées des habitants, la commune a racheté des maisons vides et financé leur rénovation afin de les mettre en location. Le manque de locatif est cruel à Saint-Martin-Château comme sur le reste du Plateau. Nous avons aussi décidé en assemblée d'aménager l'étage du bâtiment de l'auberge communale en logements passereaux (trois logements loués pour de courtes durées, qui ne désemplissent pas depuis leur mise en service). Également, une très ancienne maison du bourg, rachetée par la commune, est en passe d'être confiée à Creusalis (Office Public de l'Habitat en Creuse) après avoir été imaginée comme un lieu de vie pour parents isolés.

S'investir dans les conseils municipaux

La forêt, le logement, l'accueil, l'auto-organisation... Autant de sujets qui ont été abordés avec enthousiasme par les élus, les habitants de la commune, et les employés municipaux. Tous ces projets ont nécessité des montages de dossiers, pour pouvoir bénéficier de subventions. Les élus se sont réparti les dossiers naturellement, personne ne s'est senti submergé par la « paperasse administrative ». Pour environ un million d'investissement réalisé en dix ans, nous avons obtenu plus de la moitié d'aides, principalement des aides publiques.

Saint-Martin-Château ne fait pas exception. De manière discrète, d'autres communes du Plateau s'activent aussi. Alors si nous souhaitons que la commune reste l'échelle par excellence de la participation politique et de l'auto-organisation entre les gens, il faut continuer à s'investir dans les conseils municipaux, y participer en tant qu'élu ou spectateur, continuer à monter des projets avec les habitants, faire vivre le Plateau avec tous ceux qui y habitent. »



Questions à Benjamin Rosoux, conseiller municipal de Tarnac de 2014 à 2020

L'échelle communale permet-elle de faire avancer des projets ?

C'est sans doute une échelle pertinente, mais sous certaines conditions. Ça marche là où il y a un travail de fond qui est mené dans ce sens pendant des années (comme à Saint-Martin-Château). Ou bien là où il y a un soutien d'une population qui pousse des projets et où la position du conseil municipal est d'accueillir avec bienveillance ces projets. Ce n'est malheureusement pas le cas partout.

Lorsque j'étais conseiller municipal, à une période où de nombreuses lois sont venues impacter notre territoire (les grandes régions, l'agrandissement des com, la mise en place des Scot*, etc.), nous devions nous saisir de problèmes qui n'étaient pas anticipés, sans avoir le temps de pouvoir établir un rapport de force avec l'État pour décider vraiment de ce que nous voulions faire. Dans une espèce de blitzkrieg institutionnel, nous devions nous positionner en quelques semaines sur des questions de fond sans éléments de décision, sauf ceux fournis par l'État lui-même. La plupart des élus suivaient par défaut avec des votes quasi à l'unanimité, sans avoir la possibilité de se donner le temps et les moyens de comprendre les enjeux auxquels ils étaient confrontés. La préfecture proposait et les maires validaient. J'avais plus l'impression d'être le représentant de l'État et des institutions auprès des habitants, que l'inverse... C'est du reste tout le paradoxe du maire qui est à la fois représentant de ses

1 Schéma de cohérence territoriale, qui se définit au niveau des intercommunalités.



« administrés » mais qui est aussi officier de police et représentant du pouvoir dans sa commune...

Quel rôle peuvent jouer les habitants en lien avec les conseils municipaux ?

Il est bon qu'en dehors même des conseils municipaux existent des lieux qui peuvent développer des capacités d'actions et de réflexion qui ne soient pas imposées par le rythme de l'administration. En ce sens, le Syndicat de la Montagne limousine et les associations en général, peuvent être une force de proposition extérieure aux conseils municipaux avec lesquels des alliances peuvent être tissées, là où c'est possible. Dans d'autres cas, pour impacter la politique municipale de manière conséquente, ça

demande d'être majoritaire, sinon on tombe vite dans la posture classique de l'opposition... sans beaucoup de leviers pour agir. Le rôle d'une structure comme le Syndicat est de fournir de la matière pour les équipes municipales qui se retrouvent dans ses principes, et c'est pourquoi il faut trouver une manière de travailler en bonne intelligence avec les élus. Des choses positives ont pu être menées ainsi lors des premières années de notre mandat, mais il y a eu quiproquo sur les assemblées d'habitants. Alors que pour moi elles devaient être des lieux de discussion et de décision (comme à Saint-Martin-Château), pour d'autres dans le conseil ce n'était que des « réunions d'information municipale ». Le clivage s'est fait sur ce sujet... et aujourd'hui il n'y a plus d'as-

semblées d'habitants à Tarnac. Je pense aussi que le Syndicat peut être un lieu pour fournir une expertise différente aux conseils municipaux qui ont souvent peu de ressources à leur disposition. Agir pour son territoire peut et doit se faire à différents niveaux et pour défendre la vision qu'on en a, il ne faut pas seulement compter sur les équipes municipales mais sur l'ensemble des personnes qui peuplent nos communes. ■

MUNICIPALES 2026 : QUELLES ALLIANCES ENTRE LISTES ET HABITANT·ES ?

En octobre dernier, le Syndicat a reçu une invitation à participer aux cinquièmes Rencontres des communes et collectifs participatifs qui se sont déroulées à Melle (Deux-Sèvres) début novembre 2023. Nous étai^{er} proposé de suivre un peu plus ce qui se passe dans le réseau des communes et collectifs « participatifs », récemment organisé au sein de l'association Actions Communes.

Ce réseau s'est monté suite à la présentation aux élections municipales de 2020 de près de 400 listes dites « citoyennes et participatives » et à la victoire d'une soixantaine d'entre elles. Dans leur parcours de préparation des élections et de conduite des municipalités où elles ont été élues, ces collectifs se sont inspirés d'expériences de démocratie locale conduites en France et à l'étranger. On compte parmi ces expériences celle de l'équipe municipale de Saillans qui a placé les habitants non élus au cœur des processus de décision entre 2014-2020. Les élus de cette commune drômoise de 1 200 habitants ont ainsi, pendant les 6 ans de leur mandat, déployé l'essentiel de leur énergie à animer et rendre possible la délibération des habitant·es sur tous types de sujets. Sa plus belle réussite étant peut-être l'établissement, jusque dans le détail, de leur plan local d'urbanisme (PLU), directement par les habitant·es. Le récit de cette expérience est à retrouver dans le documentaire « Commune commune » qui relate ces six ans de mandat.

Deux personnes du Syndicat sont donc parties à Melle où se tenaient ces rencontres pendant 3 jours. Une bonne moitié des personnes présentes était issue de collectifs souhaitant monter des listes participatives pour 2026, un quart était élus minoritaires et un petit quart était élus majoritaires.

Au programme, retours d'expériences à mi-mandat et projection pour la suite pour les élus majoritaires, retours des élus minoritaires quant à leur place dans la vie municipale dans l'opposition, apports méthodologiques pour préparer la campagne 2026 pour les collectifs participatifs souhai-

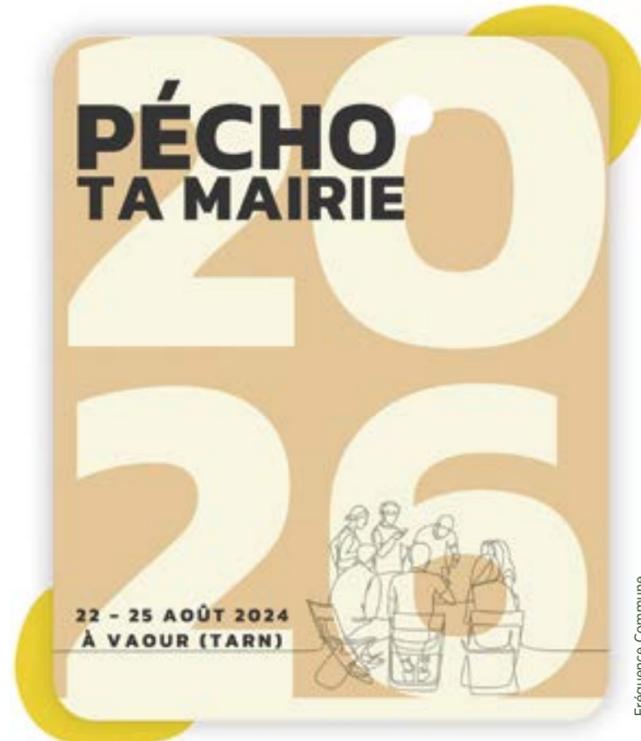
tant s'y investir. Egalement des débats sur la place de l'élue dans les actions de désobéissance civile et les manifestations sociales (comme à Poitiers récemment), ou encore sur la construction d'une politique du logement de manière démocratique.

Quel rapport avec le syndicat finalement ?

Le syndicat est né, entre autres, du constat établi par certain·es d'entre nous (pour l'avoir dans certains cas vécu personnellement) que la position d'élue municipal n'est pas toujours la plus propice à la construction ou préservation de conditions d'existence désirables pour les habitant·es d'un territoire. Ou en tout cas, que cette position n'est pas la seule possible pour ce faire. Il est parfois nécessaire de questionner la doxa dominante et finalement d'agir et construire entre les lignes des institutions. Néanmoins, reconnaissant l'intérêt d'œuvrer à tous les niveaux du champ politique, le syndicat s'interroge depuis ses débuts sur ses liens avec les institutions du territoire ou plus lointaines. Lors du camp d'été 2022, chacun·e pouvait par exemple participer à une table ronde réunissant habitant·es et élus, intitulée « Différentes échelles du politique : quelles stratégies pour nos formes d'organisation locales d'habitant·es ? Rapport aux institutions étatiques, aux collectivités, aux élus, partis et aux élections. »

Qu'est-ce qu'on a appris à Melle ?

Ces rencontres n'étaient pas (encore ?) l'endroit pour croiser les expériences de ce type et celles que nous vivons avec le Syndicat. Très peu de moments avaient été pensés pour cela et nous étions



Annnonce des rencontres de Vaour, organisées par Actions Communes. Ce réseau de communes et listes participatives adopte la formule « prendre le pouvoir pour le partager ».

presque les seul·es à représenter le champ d'action « hors institution ». C'était néanmoins très instructif d'entendre tous ces récits. La spécificité de ces collectifs participatifs (dont certains ont donc été élus) est d'accorder, très sincèrement, une haute valeur à la délibération collective (notamment au-delà du conseil municipal) et, par conséquent, une grande attention aux conditions qui la rendent réellement possible. Dans le même temps, les axes politiques défendus sont très souvent très « tièdes » voire inexistantes. Jusqu'à se demander eux-mêmes : « Est-ce qu'une liste participative doit avoir un programme ? » L'axe quasi unique est ce qu'ils appellent souvent la « démocratie ». Prendre connaissance de toutes les difficultés, institutionnelles ou culturelles, mais également des moments réjouissants, rencontrés par les personnes qui s'engagent dans cette voix, était donc d'un réel intérêt, même si à ce stade, on ne sait pas encore vraiment où cela va nous mener.

Pour la suite on s'interroge donc

Il semble que le Syndicat base son pouvoir réel et potentiel sur les volontés et capacités individuelles des personnes qui s'y engagent et s'y auto-légitiment sur la base de ses six points fondateurs. Les collectifs participatifs eux, semblent fonder leur pouvoir sur la légitimation (par l'institution municipale) de tout un chacun à délibérer pour l'intérêt collectif. Peut-être n'y aurait-il pas à reconnaître l'une ou l'autre stratégie comme étant la meilleure mais à travailler ensemble en bonne intelligence ? Certaines personnes potentiellement intéressées pour s'investir dans la création de telles listes dans les communes de la Montagne limousine liraient-elles ces lignes ? Si oui, on se fait signe, et on peut se retrouver aux prochaines rencontres du réseau Actions communes qui auront lieu à Vaour, dans le Tarn, du 22 au 25 août. ■

Contact : participer@syndicat-montagne.org

LE POUVOIR HABITANT EN DÉBAT

Autre invitation à laquelle le Syndicat a répondu en février dernier : un séminaire de travail sur le « Pouvoir habitant » à Grenoble.

Trois représentants du Syndicat ont fait le déplacement pour rencontrer différents réseaux comme Fréquence commune ou Actions communes (qui appuient et accompagnent des listes participatives aux élections locales, ou des conseils municipaux qui veulent associer au maximum leurs habitant·es), réseaux déjà rencontrés à Melle (voir page précédente), mais aussi des initiatives plus « syndicales » comme Alliance citoyenne (qui promeut la création de syndicats de locataires dans les immeubles « passoires thermiques » pour faire pression sur leurs bailleurs), comme Terre de luttés (qui soutient dans toute la France les luttes contre les projets polluants) ou comme Nantes en commun, une structure qui, elle, travaille sur les deux plans puisqu'à côté d'actions très concrètes (un bar, une brasserie, un fournisseur associatif d'énergie) ne néglige ni la lutte (contre le réaménagement d'un quartier de Nantes actuellement) ni la voie électorale (ils ont présenté une liste qui a fait 9 % de voix au premier tour des municipales de 2020). Les échanges que nous avons eus à cette occasion vont dans le sens d'un rapprochement entre ces différentes manières d'agir, ce que nous pourrions aussi travailler davantage sur la Montagne limousine.

S'inspirer mutuellement

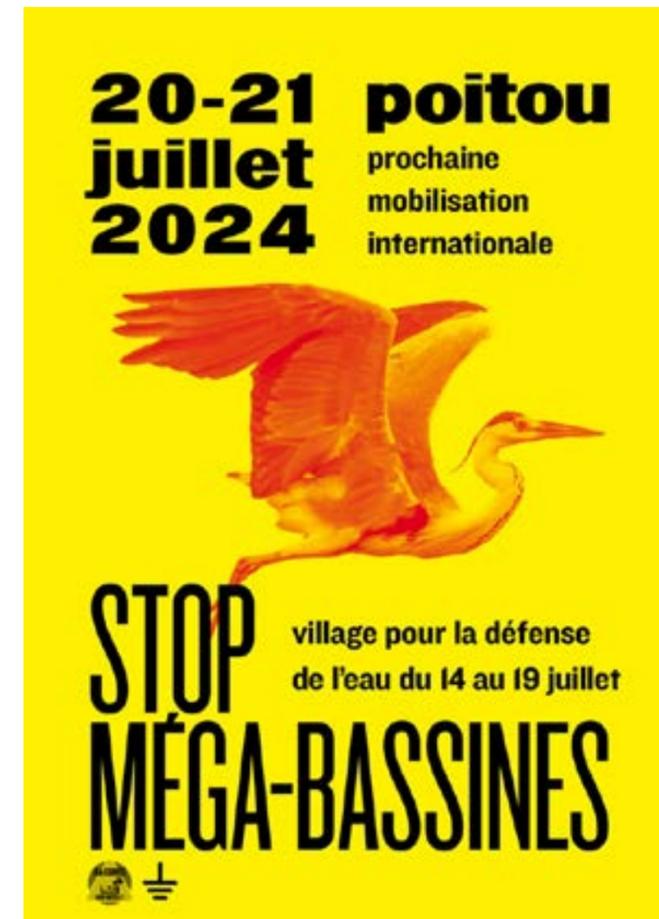
Par ailleurs, le Syndicat a été sollicité par le collectif national Changer de Cap qui pense lui aussi qu'il est important de relier des initiatives d'habitants. Dans un premier temps il proposera une série de trois webinaires où se présenteront notre Syndicat, ALDA (« Changer » en basque,

une association de défense des droits en particulier sur les problèmes de logement) et des « tables de quartier » du réseau Pas sans nous (Syndicat des quartiers populaires).

De ces différents échanges ressort la volonté de poursuivre l'interconnaissance entre toutes ces initiatives (et encore d'autres, que nous n'avons pas encore pu rencontrer), le désir de se donner des conseils, de s'inspirer mutuellement de nos expériences et d'approfondir la question des liens, alliances et complicités qui peuvent se nouer entre la stratégie municipaliste (qui passe par l'élection dans des conseils



municipaux) et la stratégie plus associative et syndicale (qui agit ailleurs que sur le terrain électoral). ■



Depuis la grande manifestation de Sainte-Soline en mars dernier, une féroce répression judiciaire s'est abattue sur les militants antibassines : plusieurs milliers d'euros d'amendes, des peines de prison avec sursis allant de 6 à 12 mois et jusqu'à 3 ans d'interdiction de territoire des Deux-Sèvres dans certains cas. Mais nous ne laisserons pas intimider car la lutte pour la défense de l'eau est vitale et rien ne l'arrêtera ! La mobilisation continue avec ce grand rendez-vous cet été :

NO BASSARAN !



GRATUIT

SYNDICAT DE LA MONTAGNE LIMOSINE

LE JOURNAL

PRINTEMPS 2024
NUMÉRO TROIS

